

<http://ujfp.org/spip.php?article6833>



Diffusion nationale aux soutiens à Mumia Abu-Jamal

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : mardi 11 décembre 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Le 9 décembre 1981 Mumia était arrêté et grièvement blessé ... 37 ans après, la justice de Pennsylvanie va-t-elle enfin lui donner le droit à un nouveau procès ?

La 8ème, et sans doute dernière audience, a eu lieu le 3 décembre 2018.

Habituelle provocation, répondant à l'appel de leur syndicat (l'Ordre Fraternel de la Police !), des policiers en civil occupaient la quasi-totalité des sièges de la salle d'audience du tribunal de Philadelphie, laissant peu de places aux soutiens à Mumia.

Le juge Tucker s'est contenté de demander s'il y avait de nouvelles preuves, autres que celles déjà déposées par la défense de Mumia mettant en cause le magistrat Castille dans la condamnation à mort de ce dernier. Maître Judith Ritter, avocate de Mumia, lui a répondu qu'elle était toujours dans l'attente de documents demandés du Sénat de Pennsylvanie apportant des preuves supplémentaires sur l'implication personnelle de Castille.

En conclusion de l'audience, et pour la première fois, le juge Tucker a déclaré qu'il souhaitait prendre une décision prochainement sur la base des documents rassemblés depuis deux ans. Autrement dit, cette décision pourrait intervenir à tout moment mais sans limite de temps, ce qui est classique dans les affaires judiciaires américaines.

Cette annonce est inquiétante car dans le même temps le Procureur de Philadelphie refuse toujours de donner un avis favorable à la révision du procès de Mumia, au prétexte qu'aucun document en sa possession ne prouverait la présence de Castille dans les procédures. Peut-on sérieusement croire que tous les procès-verbaux des audiences d'appel auraient disparus ? A quel jeu joue le Procureur Krasner, lui qui a été brillamment élu sur la base d'un programme de réformes ambitieuses et progressistes pour plus de justice ? Pourquoi le magistrat Castille est-il toujours en fonction dans le Bureau qu'il dirige ? La présence systématique des policiers et de leur syndicat raciste et maffieux lors des dernières audiences est-elle de nature à sacrifier Mumia sur l'autel de l'injustice ? L'incompréhension est totale du côté des soutiens à Mumia alors que par ailleurs Krasner trouve le FOP en travers de sa route sur toutes les réformes qu'il met en oeuvre.

Le Collectif français LIBERONS MUMIA partage ces inquiétudes et appelle à maintenir la mobilisation sans laquelle il serait condamné à mourir en prison.

La fin d'année est un moment privilégié pour offrir des livres.

Acheter un livre consacré à l'affaire Mumia et l'offrir en cadeau à un(e) ami(e) est l'occasion de faire connaître le combat courageux de cet homme contre l'injustice dont il est victime depuis 37 ans et de lui donner les moyens financiers de le poursuivre pour faire reconnaître son innocence. En cliquant sur ce [lien](#), vous pourrez faire votre choix et passer commande.

Vous pouvez également faire un don pour sa défense à l'aide de [l'imprimé en pièce jointe](#). En retour, vous recevrez une attestation vous donnant droit à une réduction fiscale.